

NOTE D'INFORMATION SUR LE BUDGET 2023

(A compter du 01/01/2023 : nomenclature budgétaire et comptable M57)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
TOTAL DES DEPENSES	2 117 708.34€	1 609 632.31€
TOTAL DES RECETTES	2 117 708.34€	1 609 632.31€

Comme depuis plusieurs années, la situation financière des collectivités territoriales est compliquée et l'avenir jonché d'incertitudes. Ainsi, après les baisses régulières de DGF, la fin de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les conséquences de la crise sanitaire...c'est maintenant les conséquences de la crise en Ukraine qui pèsent lourdement sur les finances des collectivités. L'inflation a atteint 5.2% en 2022 selon l'INSEE et devrait être en 2023 autour de 6% selon la banque de France. Au-delà de cette inflation galopante, c'est surtout sur le prix de l'énergie que la crise internationale a de lourdes conséquences. Ainsi, pour 2023 (nouveau contrat avec la FDE pour les sites dont la puissance est inférieure ou égale à 36kw), les prix de l'électron (représentant une partie de la facture) ont augmenté de 102% pour l'éclairage public et 673% pour les bâtiments. Pour pallier à ces hausses vertigineuses, l'Etat a mis place des aides (ex : un amortisseur) et la commune a pris des mesures pour baisser sa consommation (ex : extinction de l'éclairage public de 22h à 6h). Pour autant, l'impact sur le budget énergie reste important (le budget pour les lieux concernés devrait augmenter de 78% !!!). Il convient de préciser que ces prix ont été fixés uniquement pour l'année 2023 et que pour le gaz et les bâtiments dont la puissance électrique est supérieure à 36kw, la commune est encore protégée (jusqu'au 31/12/2023 pour le gaz / jusqu'au 31/12/2024 pour les bâtiments dont la puissance est supérieure à 36kw).

Dans ce contexte, le budget 2023 est réalisé avec beaucoup de prudence.

En fonctionnement :

Le budget est travaillé en fonction notamment :

- du compte administratif 2022 (dépenses et recettes) ;
- de l'affectation des résultats 2022 de la manière suivante:

Investissement : résultat 2022 : +125 345.65€ affecté au compte 001 (résultat d'investissement reporté)

Fonctionnement : résultat 2022 : +236 140.07€ affecté au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) ;

- des produits fiscaux : sans augmentation des taux. Ainsi, le formulaire n°1259 (qui sert à prévoir les recettes fiscales et les taux) prévoit un total de 1 159 822€ de recettes.

En 2023, les allocations compensatrices devraient être selon ce formulaire de 62 305€.

Pour information, les bases locatives ont augmenté de 7.1%.

Rappel des taux en 2022 : Taxe foncière bâtie : 51.89 % ; Taxe foncière non bâtie : 99.36 % ; taxe d'habitation : 18.58% (TH sur les résidences secondaires (pour rappel ce taux était gelé durant la période 2020-2022)).

- du pacte financier et fiscal avec la CALL : l'attribution de compensation en 2023 sera de 250 741.59€ (en 2022, le montant était de 250 739.11€), la dotation de solidarité communautaire sera de 23 008€ (en 2022, le montant était de 23 010€) ;

- des dotations de l'Etat (montants non connus à ce jour): dotation nationale de péréquation : estimée à 90% du montant de 2022 (58 547€) soit 52 692€ ; dotation de solidarité rurale : estimée à 90% du montant de 2022 (36 479€) soit 32 831€ ; dotation forfaitaire estimée à 198 424€ ;

- de l'augmentation des dépenses (due notamment à l'inflation, à l'augmentation des tarifs d'électricité ...) ;

- de la masse salariale : évaluation réalisée en tenant compte du Glissement Vieillesse Technicité (représentant les évolutions de carrières des agents).

Certains crédits (notamment ceux pour les salaires et pour l'énergie) sont ouverts avec un peu plus.

Concernant les autres dotations :

- Le FPIC versé par la CALL a été estimé à 90% du montant perçu en 2022. Ainsi, cette dotation a été budgétisée à hauteur de 55 512€ (en 2022, la commune a reçu 61 681€) (Attention, pour rappel, le mode d'attribution est défini par la CALL. Si le mode changeait, cela pourrait avoir des conséquences) ;

- Le fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation a été minimisé et budgétisé à hauteur de 26 500€ (en 2022, la commune a perçu 43 901.81€) ;

- En 2023, la commune devrait percevoir des recettes pour « la taxe sur les terrains devenus constructibles » (futur lotissement situé rue Salengro et autre terrain rue Salengro). Les montants n'étant pas connus à ce jour, ces recettes n'ont pas été budgétisées.

- Le Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle a été budgétisé à hauteur de 3 626.73€ au titre d'un mécanisme de garantie. En 2022, la commune est redevenue inéligible au Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (comme en 2020) et n'a perçu que 7 253.47€ (au titre dudit mécanisme de garantie. Pour rappel en 2021, la commune avait reçu 14 506.93€). A compter de 2024, la commune ne percevra plus rien (sauf à redevenir éligible) ;

Au final, le résultat 2023 en fonctionnement devrait être compris entre 170 000€ et 220 000€ (en fonction notamment de l'utilisation ou non de tous les crédits ouverts (ex : sur la masse salariale ou l'énergie), à des recettes plus importantes que budgétisées, aux conséquences économiques de la crise internationale ...).

En investissement :

Le budget 2023 en investissement prévoit :

- Remboursement de taxe d'aménagement (2 000€)
- Frais de maîtrise d'œuvre pour les travaux de l'église (47 520€)
- Installation de nouvelles cases pour le columbarium (2 367€) et de nouvelles cavurnes (1 860€)
- Réaménagement de la cour avant de l'école primaire (68 300€)
- Suite des travaux de réaménagement d'un ancien bâtiment public de proximité pour en faire la nouvelle salle du conseil municipal et des bureaux pour le CCAS et les assistantes sociales (22 600€)
- Travaux d'éclairage à la salle des sports (13 200€)
- Achat d'extincteurs (250€)
- Achat d'un épandeur pour travaux de salage (2 100€)
- Remplacement d'un radar (1 850€) et d'un panneau d'information (4 350€)
- Modification d'un panneau d'information (2 000€)
- Remplacement des Pare-ballons au stade de football (6 700€)
- Achat de 3 nouveaux ordinateurs (1 700€)
- Achat de mobilier pour la salle des mariages et la future salle du conseil municipal (16 500€)
- Achat de matériel pour la cantine (4 600€), de grandes figurines de sécurité routière (4 550€)
- Compte « 231 » qui englobent la réserve financière de la commune (162 000€) et les travaux de restauration de l'église (843 000€)
- Travaux en régie (5 000€)

Les recettes d'investissement (hors affectation des résultats) sont principalement :

- 2 Emprunts (175 000€ sur 15 ans, 350 000€ en prêt relais sur 2 ans), FCTVA (40 000€), Taxe d'aménagement estimée à 10 000€
- Subventions pour les travaux de restauration de l'église (Région : 125 000€ ; Conseil Départemental 185 355€ ; Fondation du patrimoine : 32 000€ ; dons récoltés par l'association « Sauvons notre église » : 39 000€ ; DETR 185 355.09€)
- Fonds de concours 2023 pour les travaux de réaménagement de la cour avant de l'école primaire (28 436.50€)
- Vente d'un terrain à côté du stade de football (20 776.50€)

La recette (possible) suivante n'a pas été budgétisée :

- amende de police (subvention du Conseil Départemental) : 1 745.90€ pour l'achat de 2 radars pédagogiques en 2022 (demande renouvelée).

Le résultat d'investissement pour 2023 devrait avoisiner les 185 000€ (ce montant dépendra principalement de la durée des travaux à l'église, des subventions reçues pour ces travaux, du remboursement anticipé d'une partie du prêt relais).

EMPRUNTS (dettes)					
	Capital au 01/01/23	amortissement	Intérêts	Annuités	Capital au 31/12/23
TOTAL	1 560 780.26€	129 585.18€	67 602.54€	197 187.72€	1 956 195.08€

Le montant total des emprunts au 01/01/2023 est de 1 560 780.26€, il sera au 31/12/2023 de 1 956 195.08€ (suite aux deux nouveaux emprunts de 175 000 € et 350 000 €).

175 000€ de remboursement anticipé du prêt relais ont été budgétisés en 2023. Ce remboursement dépendra des subventions reçues pour les travaux de l'église. En cas de remboursement anticipé, le montant total des emprunts au 31/12/2023 serait alors de 1 781 195.08€.

Etat des indemnités allouées aux membres du conseil municipal (libellées en euros) :

(Délibération n°2020-015)

Maire : 2 006.93€ (brut / mensuel) / taux : 51.60 % (de droit)

Du 1^{er} adjoint au 5^{ème} adjoint : 770.10€ (brut / mensuel) / taux : 19.80 %

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP Nouvelles et Crédits de l'exercice****A****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	65 000.00	47 520.00		2 480.00	2 480.00		2 480.00	50 000.00
204	Subventions d'équipement versées								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	254 300.00	3 782.75		174 217.25	174 217.25		174 217.25	178 000.00
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	100 085.25			1 005 632.31	1 005 632.31		1 005 632.31	1 005 632.31
	Total des dépenses d'équipement	419 385.25	51 302.75		1 182 329.56	1 182 329.56		1 182 329.56	1 233 632.31
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES				4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	140 000.00			310 000.00	310 000.00		310 000.00	310 000.00
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE								
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES								
020	Dépenses imprévues								
	Total des dépenses financières	140 000.00			314 000.00	314 000.00		314 000.00	314 000.00
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	559 385.25	51 302.75		1 496 329.56	1 496 329.56		1 496 329.56	1 547 632.31
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	5 000.00			5 000.00	5 000.00		5 000.00	5 000.00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 000.00			57 000.00	57 000.00		57 000.00	57 000.00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	7 000.00			62 000.00	62 000.00		62 000.00	62 000.00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	566 385.25	51 302.75		1 558 329.56	1 558 329.56		1 558 329.56	1 609 632.31
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)									
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES									1 609 632.31

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES****A****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	45 400.00		595 146.59	595 146.59	595 146.59
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	50 000.00		525 000.00	525 000.00	525 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	95 400.00		1 120 146.59	1 120 146.59	1 120 146.59
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	65 591.37		50 000.00	50 000.00	50 000.00
138	Autres subventions d'investissement					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE					
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
024	Produits de cessions d'immobilisations	55 800.00	20 776.50	223.50	223.50	21 000.00
	Total des recettes financières	121 391.37	20 776.50	50 223.50	50 223.50	71 000.00
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE					
	TOTAL DES RECETTES REELLES	216 791.37	20 776.50	1 170 370.09	1 170 370.09	1 191 146.59
021	Virement de la section de fonctionnement					
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)					
041	Opérations patrimoniales (8)	2 000.00		57 000.00	57 000.00	57 000.00
		2 000.00		57 000.00	57 000.00	57 000.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 000.00		57 000.00	57 000.00	57 000.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		218 791.37	20 776.50	1 227 370.09	1 227 370.09	1 248 146.59
R 001 Solde d'exécution positif reporté au anticipé (7)						125 345.65
Affectation au compte 1068 (8)						236 140.07
Total des recettes d'investissement cumulées						1 609 632.31

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****A1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	65 000.00	47 520.00		2 480.00	2 480.00		2 480.00	50 000.00
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion	65 000.00	47 520.00		2 480.00	2 480.00		2 480.00	50 000.00
2051	Concessions et droits similaires								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	254 300.00	3 782.75		174 217.25	174 217.25		174 217.25	178 000.00
2116	Cimetières	2 400.00	2 367.00		2 633.00	2 633.00		2 633.00	5 000.00
2118	Autres terrains	1 500.00							
2131	Bâtiments publics	1 900.00	1 415.75		108 584.25	108 584.25		108 584.25	110 000.00
2151	Réseaux de voirie	1 600.00			10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense	1 000.00			1 000.00	1 000.00		1 000.00	1 000.00
2158	Autres installations, matériel et outillage te	29 500.00			11 500.00	11 500.00		11 500.00	11 500.00
2181	Installations générales, agencements et aménag				7 500.00	7 500.00		7 500.00	7 500.00
2182	Matériel de transport								
2183	Matériel informatique	3 000.00			4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00
2184	Matériel de bureau et mobilier				19 500.00	19 500.00		19 500.00	19 500.00
2188	Autres	6 000.00			9 500.00	9 500.00		9 500.00	9 500.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	100 085.25			1 005 632.31	1 005 632.31		1 005 632.31	1 005 632.31
231	Immobilisations corporelles en cours	100 085.25			1 005 632.31	1 005 632.31		1 005 632.31	1 005 632.31
	Total des dépenses d'équipement	211 985.25	51 302.75		1 182 329.56	1 182 329.56		1 182 329.56	1 233 632.31
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES				4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00
10226	Taxe d'aménagement				4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
1322	Régions								
1323	Départements								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	140 000.00			310 000.00	310 000.00		310 000.00	310 000.00
1641	Emprunts en euros	140 000.00			310 000.00	310 000.00		310 000.00	310 000.00
	Total des dépenses financières	140 000.00			314 000.00	314 000.00		314 000.00	314 000.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	351 985.25	51 302.75		1 496 329.56	1 496 329.56		1 496 329.56	1 547 632.31
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	5 000.00			5 000.00	5 000.00		5 000.00	5 000.00
2131	Bâtiments publics	5 000.00			5 000.00	5 000.00		5 000.00	5 000.00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 000.00			57 000.00	57 000.00		57 000.00	57 000.00
21.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 000.00							

III - VOTE DU BUDGET	III
Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	A1

DEPENSES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
2131	Bâtiments publics								
2151	Réseaux de voirie	2 000.00							
231	Immobilisations corporelles en cours				57 000.00	57 000.00		57 000.00	57 000.00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 000.00			62 000.00	62 000.00		62 000.00	62 000.00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	353 985.25	51 302.75		1 558 329.56	1 558 329.56		1 558 329.56	1 609 632.31
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)									
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES									1 609 632.31

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET**III****Section d'Investissement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****A3****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	45 400.00		595 146.59	595 146.59	595 146.59
1322	Régions			125 000.00	125 000.00	125 000.00
1323	Départements			185 355.00	185 355.00	185 355.00
13251	GFP de rattachement	45 400.00		28 436.50	28 436.50	28 436.50
1328	Autres			71 000.00	71 000.00	71 000.00
1345	Amendes de radars automatiques, amendes de pol					
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux			185 355.09	185 355.09	185 355.09
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	50 000.00		525 000.00	525 000.00	525 000.00
1641	Emprunts en euros	50 000.00		525 000.00	525 000.00	525 000.00
	Total des recettes d'équipement	95 400.00		1 120 146.59	1 120 146.59	1 120 146.59
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	65 591.37		50 000.00	50 000.00	50 000.00
10222	F.C.T.V.A.	55 591.37		40 000.00	40 000.00	40 000.00
10226	Taxe d'aménagement	10 000.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
024	Produits de cessions d'immobilisations	55 800.00	20 776.50	223.50	223.50	21 000.00
	Total des recettes financières	121 391.37	20 776.50	50 223.50	50 223.50	71 000.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	216 791.37	20 776.50	1 170 370.09	1 170 370.09	1 191 146.59
021	Virement de la section de fonctionnement					
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)					
	TOTAL PRELEVEMENT DU FONCTIONNEMENT					
041	Opérations patrimoniales (8)	2 000.00		57 000.00	57 000.00	57 000.00
1328	Autres	2 000.00				
203	Frais d'études, recherche, dévelop. insertion			57 000.00	57 000.00	57 000.00
		2 000.00		57 000.00	57 000.00	57 000.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 000.00		57 000.00	57 000.00	57 000.00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	218 791.37	20 776.50	1 227 370.09	1 227 370.09	1 248 146.59

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042)

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AE Nouvelles et Crédits de l'exercice****B****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-I I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	Total 'RAR N-I + Vote) III = I + II
011	Charges à caractère général	554 600.00			649 194.34	649 194.34		649 194.34	649 194.34
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 185 100.00			1 211 764.00	1 211 764.00		1 211 764.00	1 211 764.00
014	Atténuation de produits								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	168 820.00			179 650.00	179 650.00		179 650.00	179 650.00
	Total des dépenses de gestion des services	1 908 520.00			2 040 608.34	2 040 608.34		2 040 608.34	2 040 608.34
66	CHARGES FINANCIÈRES	72 900.00			72 400.00	72 400.00		72 400.00	72 400.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 300.00			700.00	700.00		700.00	700.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 700.00			4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00
022	Dépenses imprévues	17 337.18							
	Total des dépenses financières	96 237.18			77 100.00	77 100.00		77 100.00	77 100.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 004 757.18			2 117 708.34	2 117 708.34		2 117 708.34	2 117 708.34
023	Virement à la section d'investissement								
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE								
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 004 757.18			2 117 708.34	2 117 708.34		2 117 708.34	2 117 708.34
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (5)									
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES									2 117 708.34

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET	III
Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES	B

RECETTES

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
013	Atténuation de charges	7 100.00		1 600.00	1 600.00	1 600.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	77 556.00		80 600.00	80 600.00	80 600.00
73	IMPÔTS ET TAXES	418 948.11		330 178.59	330 178.59	330 178.59
731	Fiscalité locale	1 055 073.00		1 255 472.00	1 255 472.00	1 255 472.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	413 190.07		427 427.75	427 427.75	427 427.75
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 680.00		14 380.00	14 380.00	14 380.00
	Total des recettes de gestion des services	1 982 547.18		2 109 658.34	2 109 658.34	2 109 658.34
76	PRODUITS FINANCIERS	10.00		10.00	10.00	10.00
77	PRODUITS SPECIFIQUES	16 200.00		600.00	600.00	600.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 000.00		2 440.00	2 440.00	2 440.00
	Total des recettes financières	17 210.00		3 050.00	3 050.00	3 050.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 999 757.18		2 112 708.34	2 112 708.34	2 112 708.34
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
		5 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	5 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 004 757.18		2 117 708.34	2 117 708.34	2 117 708.34
R 001 Solde d'exécution positif reporté au anticipé (7)						
Total des recettes d'investissement cumulées						2 117 708.34

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
011	Charges à caractère général	554 600.00			649 194.34	649 194.34		649 194.34	649 194.34
60.	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	294 700.00			379 194.34	379 194.34		379 194.34	379 194.34
604	Achats d'études, prestations de services	18 400.00			18 400.00	18 400.00		18 400.00	18 400.00
6042	Achats des prestations de services	18 400.00			18 400.00	18 400.00		18 400.00	18 400.00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	276 300.00			360 794.34	360 794.34		360 794.34	360 794.34
6061	Fournitures non stockables	8 000.00							
60611	Eau et assainissement	8 000.00			9 500.00	9 500.00		9 500.00	9 500.00
60612	Energie - Electricité	125 000.00			199 094.34	199 094.34		199 094.34	199 094.34
60613	Chauffage urbain								
60618	Autres fournitures non stockables								
6062	Fournitures non stockées	1 800.00							
60621	Combustibles	1 800.00			1 800.00	1 800.00		1 800.00	1 800.00
60622	Carburants	9 000.00			10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
60623	Alimentation	35 000.00			42 500.00	42 500.00		42 500.00	42 500.00
60624	Produits de traitement								
60628	Autres fournitures non stockées	47 500.00			47 500.00	47 500.00		47 500.00	47 500.00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	6 800.00							
60631	Fournitures d'entretien	6 800.00			6 000.00	6 000.00		6 000.00	6 000.00
60632	Fournitures de petit équipement	7 600.00			7 500.00	7 500.00		7 500.00	7 500.00
60633	Fournitures de voirie	5 000.00			7 500.00	7 500.00		7 500.00	7 500.00
60636	Vêtements de travail	2 800.00			2 800.00	2 800.00		2 800.00	2 800.00
6064	Fournitures administratives	5 400.00			6 000.00	6 000.00		6 000.00	6 000.00
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques e	600.00			800.00	800.00		800.00	800.00
6067	Fournitures scolaires	14 500.00			12 100.00	12 100.00		12 100.00	12 100.00
6068	Autres matières et fournitures	7 300.00			7 700.00	7 700.00		7 700.00	7 700.00
61	SERVICES EXTERIEURS	142 900.00			149 900.00	149 900.00		149 900.00	149 900.00
613	Locations	100.00			19 100.00	19 100.00		19 100.00	19 100.00
61521	Terrains				6 000.00	6 000.00		6 000.00	6 000.00
615221	Bâtiments publics	25 000.00			15 000.00	15 000.00		15 000.00	15 000.00
615228	Autres bâtiments	500.00			500.00	500.00		500.00	500.00
615231	Voiries	9 000.00			8 000.00	8 000.00		8 000.00	8 000.00
615232	Réseaux	14 000.00			9 500.00	9 500.00		9 500.00	9 500.00
61551	Matériel roulant	5 000.00			6 000.00	6 000.00		6 000.00	6 000.00
61558	Autres biens mobiliers	4 200.00			5 200.00	5 200.00		5 200.00	5 200.00
6156	Maintenance	24 700.00			27 000.00	27 000.00		27 000.00	27 000.00
6161	Multirisques	18 700.00			22 000.00	22 000.00		22 000.00	22 000.00

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-I I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total 'RAR N-I + Vote) III = I + II
6168	Autres	22 000.00			24 000.00	24 000.00		24 000.00	24 000.00
618	Divers	1 200.00			7 600.00	7 600.00		7 600.00	7 600.00
62.	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	114 400.00			117 500.00	117 500.00		117 500.00	117 500.00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	27 800.00			25 800.00	25 800.00		25 800.00	25 800.00
623	Publicité, publications, relations publiques	53 800.00			58 200.00	58 200.00		58 200.00	58 200.00
624	Transports de biens et transports collectifs	10 000.00			10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
625	Déplacements, missions et réceptions	100.00			100.00	100.00		100.00	100.00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	18 500.00			17 500.00	17 500.00		17 500.00	17 500.00
627	Services bancaires et assimilés	800.00			2 000.00	2 000.00		2 000.00	2 000.00
628	Divers	3 400.00			3 900.00	3 900.00		3 900.00	3 900.00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 500.00			3 000.00	3 000.00		3 000.00	3 000.00
62876	Au GFP de rattachement	600.00			600.00	600.00		600.00	600.00
6288	Autres services extérieurs	300.00			300.00	300.00		300.00	300.00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (2 600.00			2 600.00	2 600.00		2 600.00	2 600.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 185 100.00			1 211 764.00	1 211 764.00		1 211 764.00	1 211 764.00
633	Impôts, taxes et versements assimilés (autres)	29 100.00			29 500.00	29 500.00		29 500.00	29 500.00
64	CHARGES DE PERSONNEL	1 156 000.00			1 182 264.00	1 182 264.00		1 182 264.00	1 182 264.00
6411	Personnel titulaire	722 000.00			728 000.00	728 000.00		728 000.00	728 000.00
6413	Personnel non titulaire	106 000.00			127 764.00	127 764.00		127 764.00	127 764.00
6415	Congés payés	3 500.00			100.00	100.00		100.00	100.00
64161	Emplois jeunes	200.00			200.00	200.00		200.00	200.00
64168	Autres emplois d'insertion	18 000.00			6 000.00	6 000.00		6 000.00	6 000.00
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance				305 000.00	305 000.00		305 000.00	305 000.00
6470	Autres charges sociales				10 000.00	10 000.00		10 000.00	10 000.00
648	Autres charges de personnel	200.00			5 200.00	5 200.00		5 200.00	5 200.00
014	Atténuation de produits								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	168 820.00			179 650.00	179 650.00		179 650.00	179 650.00
65131	Bourses				500.00	500.00		500.00	500.00
65311	Indemnités de fonction				75 000.00	75 000.00		75 000.00	75 000.00
65313	Cotisations de retraite				5 000.00	5 000.00		5 000.00	5 000.00
65315	Formation				3 750.00	3 750.00		3 750.00	3 750.00
653172	Cotisations au fonds de financement fin de man				250.00	250.00		250.00	250.00
6541	Créances admises en non-valeurs	500.00			500.00	500.00		500.00	500.00
6542	Créances éteintes	3 000.00			3 000.00	3 000.00		3 000.00	3 000.00
65561	Au fonds de compensation des charges territori				7 500.00	7 500.00		7 500.00	7 500.00
65568	Autres contributions				100.00	100.00		100.00	100.00

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1****DEPENSES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Pour information, dépenses gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6558	Autres contributions obligatoires	26 800.00			26 000.00	26 000.00		26 000.00	26 000.00
657362	C.C.A.S.	20 000.00			20 000.00	20 000.00		20 000.00	20 000.00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	29 670.00							
65748	Autres personnes de droit privé				35 650.00	35 650.00		35 650.00	35 650.00
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés				100.00	100.00		100.00	100.00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	300.00			2 300.00	2 300.00		2 300.00	2 300.00
	Total des dépenses de gestion des services	1 398 770.00			2 040 608.34	2 040 608.34		2 040 608.34	2 040 608.34
66	CHARGES FINANCIERES	72 900.00			72 400.00	72 400.00		72 400.00	72 400.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	72 500.00			72 000.00	72 000.00		72 000.00	72 000.00
6688	Autres	400.00			400.00	400.00		400.00	400.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 300.00			700.00	700.00		700.00	700.00
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté)	700.00			700.00	700.00		700.00	700.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 700.00			4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00
681	charges de fonctionnement	1 700.00			4 000.00	4 000.00		4 000.00	4 000.00
022	Dépenses imprévus	17 337.18							
	Total des dépenses financières	92 637.18			77 100.00	77 100.00		77 100.00	77 100.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 491 407.18			2 117 708.34	2 117 708.34		2 117 708.34	2 117 708.34
023	Virement à la section d'investissement								
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE								
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 491 407.18			2 117 708.34	2 117 708.34		2 117 708.34	2 117 708.34

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****B2****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
013	Atténuation de charges	7 100.00		1 600.00	1 600.00	1 600.00
64.	CHARGES DE PERSONNEL	7 100.00		1 600.00	1 600.00	1 600.00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	3 600.00		1 500.00	1 500.00	1 500.00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale	3 500.00		100.00	100.00	100.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	77 556.00		80 600.00	80 600.00	80 600.00
7032	Droits de stationnement et de location sur la	6 106.00		6 500.00	6 500.00	6 500.00
7063	Redevances et droits des services à caractère	30 250.00		31 500.00	31 500.00	31 500.00
7066	Redevances et droits des services à caractère	1 300.00		1 250.00	1 250.00	1 250.00
7067	Redevances et droits des services péri-scolair	39 700.00		40 500.00	40 500.00	40 500.00
70688	Autres prestations de service	100.00		100.00	100.00	100.00
70878	par d'autres redevables	100.00		750.00	750.00	750.00
73	IMPÔTS ET TAXES	418 948.11		330 178.59	330 178.59	330 178.59
73211	Attribution de compensation	250 739.11		250 741.59	250 741.59	250 741.59
73212	Dotation de solidarité communautaire	23 010.00		23 008.00	23 008.00	23 008.00
73221	FNGIR	867.00		867.00	867.00	867.00
732221	Ressources communales et intercommunales			55 512.00	55 512.00	55 512.00
738	Autres impôts et taxes	26 500.00		50.00	50.00	50.00
731	Fiscalité locale	1 055 073.00		1 255 472.00	1 255 472.00	1 255 472.00
73111	Impôts directs locaux	1 054 779.00		1 159 822.00	1 159 822.00	1 159 822.00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits mutati			26 500.00	26 500.00	26 500.00
73132	Taxe sur les pylônes électriques			22 400.00	22 400.00	22 400.00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité			46 600.00	46 600.00	46 600.00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux			50.00	50.00	50.00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	294.00		100.00	100.00	100.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	413 190.07		427 427.75	427 427.75	427 427.75
74111	Dotation forfaitaire des communes			198 424.00	198 424.00	198 424.00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des comun			32 831.00	32 831.00	32 831.00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) comun			52 692.00	52 692.00	52 692.00
744	F.C.T.V.A.	4 586.60		8 000.00	8 000.00	8 000.00
74611	DGD			100.00	100.00	100.00
74718	Autres	8 700.00		2 000.00	2 000.00	2 000.00
7473	Départements	100.00		100.00	100.00	100.00
74748	Autres communes	500.00		550.00	550.00	550.00
7478	Autres organismes	47 789.00		66 499.02	66 499.02	66 499.02
74833	Etat - Compensation au titre des exon. TF			62 305.00	62 305.00	62 305.00
74834	Etat - Compensation au titre des exon. TH	58 455.00				

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****B2****RECETTES**

Chapitre	Désignation	Pour mémoire budget cumulé précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal II	Total 'RAR N-1 + Vote) III = I + II
74836	Attribution fonds départemental de péréquation			3 626.73	3 626.73	3 626.73
7484	Dotations de recensement	100.00		100.00	100.00	100.00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	100.00		100.00	100.00	100.00
7488	Autres attributions et participations	1 700.00		100.00	100.00	100.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 680.00		14 380.00	14 380.00	14 380.00
752	Revenus des immeubles	10 580.00		9 680.00	9 680.00	9 680.00
7588	Autres produits divers de gestion courante	100.00		4 700.00	4 700.00	4 700.00
	Total des recettes de gestion des services	1 573 555.71		2 109 658.34	2 109 658.34	2 109 658.34
76	PRODUITS FINANCIERS	10.00		10.00	10.00	10.00
7688	Autres	10.00		10.00	10.00	10.00
77	PRODUITS SPECIFIQUES	16 200.00		600.00	600.00	600.00
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant	600.00		600.00	600.00	600.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 000.00		2 440.00	2 440.00	2 440.00
781	Reprises sur amortissements et provisions : pr	1 000.00		2 440.00	2 440.00	2 440.00
	Total des recettes financières	1 610.00		3 050.00	3 050.00	3 050.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 575 165.71		2 112 708.34	2 112 708.34	2 112 708.34
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
72	Production immobilisée	5 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
		5 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	5 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00

III - VOTE DU BUDGET**III****Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****B2****RECETTES**

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 580 165.71	2 117 708.34	2 117 708.34	2 117 708.34
---	--------------	--------------	--------------	--------------

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites "surfiscalisées" (compte 73121) (8)

Montant brut	0.00
Compensation	0.00
Montant net	0.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.